

révocation a ranimé les menaces et des hostilités du siècle précédent. Durant les deux siècles antérieurs, il y avait eu beaucoup de malheurs dans les deux camps, beaucoup de cris ont été entendus, beaucoup de larmes ont coulé. En particulier, dans la grande répression de Louis XIV commandant les troupes surnommées les dragonnades pour répondre aux attaques des camisards dans les Cévennes et le massif des Boutières. Cette répression du roi par le régiment des Dragons a provoqué l'exode et la déportation de plusieurs centaines de milliers de personnes protestantes hors du royaume. Pour que le royaume retrouve un certain calme sur le plan religieux, il va falloir attendre les décisions de notre bon roi Louis XVI qui permettra, peut-être, aux Français protestants de revenir en leur maison, ici dans le Vivarais et ailleurs en toute quiétude. Pendant toutes ces périodes, le temps météorologique – c'est le nom qu'on a donné pour l'étude de la pluie et du beau temps – était très mauvais. Il faisait froid et cela ne s'arrange pas aujourd'hui. Chaque année, il fait de plus en plus froid. On ne comprend pas pourquoi il y a un tel refroidissement. »

Avril s'arrête de parler à Rosalie d'un seul coup. Une brise légère venant du sud permet d'entendre le tintement

des cloches de l'église des coups de seize heures. Après quelques minutes, Avril explique :

« Il est temps de s'arrêter de parler du passé. Il se fait tard. Je dois vous laisser Mademoiselle Rosalie, car je dois finir avant que la pluie arrive et trahisse mon labeur. »

Rosalie lui répond de sa tendre voix douce : « Je vous remercie d'avoir partagé cette courte réflexion de l'état historique de notre contrée. J'espère que je ne vous ai pas trop fait de peine et que nous pourrons renouveler cet exercice, mon cher Avril. »

Au loin se fait entendre la voix de Jeanneton qui appelle Rosalie pour un petit encas : « Mademoiselle Rosalie ! Mademoiselle Rosalie ! Mademoiselle Rosalie ! »

Avril prévient aussitôt Jeanneton de la présence à proximité de Rosalie par sa forte voix : « Jeanneton, la demoiselle Rosalie est près de moi. Elle vous rejoint tantôt. »

Rosalie aime tant ce jardin, surtout à cette période de l'année où la nature revêt sous peu son habit d'été. Elle glisse ses doigts dans ses cheveux blond doré. Il y a bientôt quelques fleurs majestueuses dans certains des parterres dont l'odeur délicieuse vient rafraîchir la tristesse de l'hiver.

La composition et les choix sont réalisés par la mère de Rosalie, et a opté minutieusement pour chacune des fleurs, des plants, d'arbrisseaux et parfois des arbres entiers pour embellir ce jardin. Il faut rattraper les années au cours desquelles les anciens propriétaires ont laissé à l'abandon ce jardin, ne trouvant pas d'intérêt à l'entretenir. Les conseils avisés du jardinier pour le choix collégial sont de bienvenus. La patience est la règle d'or du jardin avec le temps nécessaire, ce jardin subjuguera les hôtes d'un jour.

Pendant ce temps, Rosalie ne se presse pas pour rejoindre Jeanneton pour son goûter. Elle se met à rentrer dans ses songes dans ces histoires fabuleuses de princes et de princesses. Ces contes sont très courants à cette période remplie de bonnes attentions, ils permettent aux jeunes gens et jeunes filles d'apprendre la morale chrétienne par les actions bonnes ou mauvaises des personnages. Après tout, n'habite-t-elle pas un château comme ces héroïnes et héros de ses contes préférés ? Elle peut espérer la même fin heureuse, à savoir épouser son prince charmant et d'avoir avec lui de nombreux enfants venant remplir son château de joie. Rosalie est parfaitement consciente qu'elle fait partie des privilégiés dans ce temps. Ce privilège ne se traduit pas

forcément par la richesse, mais dans l'héritage dont elle est garante et par conséquent elle ressent le devoir d'être montrée en exemple aux yeux de tous, même ces camarades d'école. C'est pour cette raison, et avec la permission de son cher père, qu'elle va offrir de son temps aux plus pauvres de sa paroisse pour leur assurer l'école au presbytère de monsieur l'abbé. Les sœurs qui font la classe à Rosalie sont toutes émerveillées par cet esprit bien fait et son engouement pour les plus pauvres. C'est pourquoi une d'entre elles sera là également pour bien veiller sur les matières évoquées et sur sa protégée.

Chapitre 4

Les aventures ouvrent toujours l'appétit. Après avoir évoqué celui qui fait pousser légumes et fruits du domaine, nous voilà dans le domaine de Jeanneton, la cuisinière attitrée de Mme Pellier. Par la gestion de ses multiples propriétés et son train de maison, elle recevait non seulement ses proches, mais de nombreuses personnalités, évêques, préfets, etc., tous ces invités prestigieux parfois venant de loin festoyaient à sa table, qui du reste était chantée à cent lieues à la ronde, bien au-delà de la province. Il faut dire qu'Antoine Pellier est le régisseur des domaines du prince de Soubise. Parfois, ce dernier préférait organiser de grands dîners au sein de ce petit château de province avec la discrétion de son employé pour éviter de faire éclater tout soupçon dans les vociférations de la cour sur ses libertinages. La table de Jeanneton fut ainsi consumée par

Voltaire, le grand aumônier de France, le cardinal de Rohan. Tous ces illustres personnages étaient accompagnés d'amis ou de connaissances sûrs. Le prince choisit cette table pour la qualité indéfectible et le talent émérite de la cuisine de Jeanneton.

La maîtresse de la maison, Anne-Dorothée, pragmatique, avait pris soin d'envoyer à Nîmes Jeanneton, chez l'emblématique cuisinier Durand. Jeanneton passa une inévitable période de formation pour raffiner dans l'art gastronomique, dans lequel elle se surpassa. Rosalie peut en témoigner auprès de ces amis de cette renommée. Elle qui fut éduquée à la brochette par Jeanneton et gorgée à l'insu de ces parents de douceurs au goût impérissables. Les gâteaux, mais aussi les grands plats dégageaient un fumet des plus exquis, un goût soigné à faire réjouir les papilles de n'importe qui. Il faut dire qu'à cette heureuse époque, le pays fournissait tout ce qu'il fallait pour soutenir la discipline gastronomique d'un cordon-bleu. Tous les produits de la région étaient consommés sur place. N'exportant rien, l'habitant y touchant très rarement, le gibier pullulait, ainsi que les truites et les anguilles. Les

truffes n'avaient pas plus de preneurs : nous en dévorions durant toute la quadragésime.

D'ailleurs, la veille du départ de monsieur avec le duc de Joyeuse pour le couronnement de Louis XVI à Reims, un repas en son honneur fut organisé dans le château. Ce dîner se déroula en présence, bien entendu, du duc et de la duchesse de Joyeuse, mais aussi les de Malbosc de Casteljau, La Garde de Chambonas, de Chanaleilles, de Voguë, et bien entendu le curé de Joyeuse vient compléter cette table. Ce repas est organisé exceptionnellement un dimanche. Ainsi, le lendemain, chaque voyageur peut partir avec la bénédiction du Seigneur. Ce genre de repas était organisé soit chez les uns, tantôt chez les autres. Nous pouvions observer un mécanisme singulier, les militaires aguerris se rassemblaient entre eux, leurs femmes restaient également entre elles, mais elles ne participaient en aucune façon à la discussion de leurs maris ; la noblesse de robe ou les hommes de loi font de même, et le reste du peuple forme une entité en dehors de cette hiérarchie. Parmi les femmes présentes, le phénomène restait parfaitement égal, mais elles se rassemblaient autour d'autres sujets de nature plus pragmatique : l'église, les enfants, la maison. Il était très

rare que les femmes entament une conversation élaborée sur un thème scientifique ou philosophique. Cependant, dans les grandes familles de la noblesse, les filles recevaient une certaine éducation pour leur permettre de tenir une conversation. Cette pratique tendait à se développer dans les familles bourgeoises cherchant à se rapprocher de la noblesse pour paraître plus nobles que roturières. Cela dit, cette recherche n'était pas généralisée parmi les roturiers, car les conditions pour être de la noblesse exigeaient beaucoup de sacrifices. Ces sacrifices représentaient les devoirs et les droits de chaque homme suivant sa naissance. Les strates de l'organisation sociale furent apparentes durant ces siècles. Il existait trois strates ou niveaux sociaux qui étaient : le clergé, la noblesse et le tiers état. Chacune des strates dépendait des autres. Par exemple, le clergé est issu des deux autres, la noblesse tire en grande partie son origine d'un peuple et donc de la roture, tout noble était né à un moment précis de son histoire de sa propre roture, c'étaient les âges et les rois qui faisaient disparaître cette ascendance commune. Enfin, le tiers état était essentiellement constitué du reste de la population : il ne représentait pas la basse couche d'une caste inférieure aux

autres, mais c'était celle qui détenait le plus de liberté. Le tiers état était doté d'une grande souveraineté, car ils n'étaient pas assujettis par des devoirs supérieurs qui les obligeaient à tenir un rang et une place comme la noblesse. Il était lui-même divisé en plusieurs groupes d'institutions possédant un certain niveau de vie et rendant jaloux les nobles de cette époque.

Du haut des escaliers, allongée sur le tapis qui recouvre l'ensemble de la surface du palier, Rosalie tente d'entendre la conversation des grandes personnes sans pour autant écouter la totalité des échanges, seules les voix gloussantes résonnent jusqu'à ses oreilles. Ne pouvant rien comprendre à cette conversation ardue, elle finit par rejoindre sa chambre et se glisser dans son lit pour imaginer en songe le sacre de son roi. Il est vrai qu'il faut bien tendre l'oreille pour pouvoir avoir une part généreuse des conversations éloquentes qui se donnent tel un point de résonance des faits marquants en ce début de règne de Louis XVI. Ce sont des échanges sur l'état actuel des désordres dans l'état profond du royaume, une remise en question des principes établis depuis des siècles. Prenons le temps d'analyser toute la conversation durant ce dîner.

La parole est prise en premier par Antoine Pellier de Sampzon, fin bibliophile comme le duc de Joyeuse, il lit beaucoup et a reçu une bonne éducation théorique dans les meilleurs collèges et universités. Il partage son point de vue sur les trois ordres existant en ce royaume qui permettaient un certain équilibre des pouvoirs politiques du royaume. Il commence judicieusement par le tiers état, catégorie de l'ordre dont il fait manifestement partie. Il dit :

« Je voudrais vous faire part d'une réflexion, j'ai pris grand soin de réunir tous les savoirs nécessaires pour aborder cette question des plus délicates. Ces institutions du tiers-état sont en premier lieu les bourgeois, les artisans ou les maîtres ou encore plus subtils maçons et les serfs. Les bourgeois sont généralement propriétaires d'un ou plusieurs domaines et vivent principalement dans les bourgs ceints de remparts fortifiés, dans ce que l'on appelle des hôtels particuliers. C'est une manne financière pour le royaume, car cette catégorie engrange plus d'argent que la noblesse, si bien que celle-ci et même le roi viennent quémander de l'argent pour financer les guerres et autres éclats à la française. En effet, les bourgeois représentent d'une certaine manière de bons prêteurs sans aucune usure. Comme les banques ancestrales,

bien qu'elles existent en légion dans toute l'Europe, pratique sans vergogne l'usure sur la somme prêtée. Parfois, il est plus judicieux et d'une discrétion futile de quérir un prêt sans intérêt, car interdit par la loi, auprès d'un ami bien fortuné. Autant vous dire qu'à l'intérieur de cette catégorie se trouvent les principaux créanciers de la dette monstrueuse du royaume. Ces bourgeois miment la vie de noblesse dans une très grande extravagance et avec peu, très peu de ressemblance avec la réalité, une véritable caricature de la noblesse. Molière en donna une parfaite illustration dans sa pièce de théâtre. En revanche, tous ne sont pas de cette envergure désastreuse, cherchant, ainsi, la perfection dans l'idéal de la nomination du roi par la reconnaissance de l'ensemble des efforts menés par des générations vers le but ultime, la noblesse. Partout dans ce monde et dans toutes les époques de l'humanité il y eut des brebis galeuses, hier comme aujourd'hui. La seconde catégorie est très intéressante à développer. Elle exprime tout le manque de personnalisation du travail d'aujourd'hui, bras séculier de la manœuvre qualifiée et propriétaire avéré de cette qualification. Elle est organisée en forme de corporation pour chaque corps de métiers. Chaque corps protège son

savoir-faire. Ce savoir-faire se transmet en deux façons globales : soit par naissance, soit par choix de la personne souhaitant intégrer par la voie de l'apprentissage une corporation différente de son père ou de sa mère. Le père ou le maître en est le seul maître, même le roi ne peut s'immiscer dans cette question interne à la corporation, sauf si celle-ci vient à compromettre l'intégrité du royaume ou des personnes. Cette catégorie possède ces propres règles ou privilèges dans l'octroi de pouvoir et de la liberté de commerce. Mais attention à ne pas amalgamer le titre d'artisan dans une image de travailleur solitaire. Il a un statut semblable aux grands bourgeois. La grande différence est dans la propriété de son métier. Certaines familles de la bourgeoisie sont issues de cette catégorie et le sont toujours, mais la différence est l'étendue de leur entreprise. De ce fait, grâce à cette émergence de leur entreprise, elles ont engrangé une véritable fortune qui parfois dépasse celle de la noblesse et même du roi. L'artisanat est la première étape vers un statut plus élevé. Les familles ayant fait fortune peuvent plus tard acquérir des offices, par exemple dans le notariat ou dans les parlements de province. Cela devient un cercle fructueux. Enfin, arrive la troisième catégorie, ceux

qu'on nomme avec peu d'empathie les serfs. Beaucoup pensent que ce sont des personnes asservies par le seigneur et contraintes à un travail de forçat. La vérité est loin d'être celle-ci. Le serf est la classe ouvrière qui ne possède pas de métier et travaille pour se loger et pour un maître ou le seigneur dans ses fermes. La contextualisation de cette catégorie est fort simple. Il y a des hommes et des femmes qui n'ont pas encore la possibilité de devenir propriétaires de leur bien et surtout de leur métier, pour des raisons qui leur sont propres. Les serfs sont l'ensemble des personnes, qui aujourd'hui, travaillent pour vivre, pour se loger sous la domination de la classe dirigeante. Ils recherchent constamment des contrats journaliers pour se nourrir et se loger. La seule entité de l'époque pouvant proposer ce type de contrat social est la seigneurie. La noblesse de l'époque a le devoir de charité envers ses serfs. Dans le cas contraire, en présence de maltraitance, le noble coupable pouvait recevoir des remontrances, voire une déchéance de sa noblesse par le roi. Vraisemblablement, cela ne se voyait que très peu, car avant d'en arriver à ce stade grave, les contre-pouvoirs de la noblesse frappaient sur place. Les serfs recherchaient la protection d'un château, d'une ville

fortifiée, d'un seigneur en échange d'une ferme avec quelques lopins de terre pour récolter les fruits de ce lieu qui les accueille, un donnant donnant. C'est le contrat social de base. Au bout d'un certain temps, le serf avait la possibilité d'acquérir pour peu de chose la maison et les lopins de terre. Il devenait propriétaire. »

Monsieur le duc prend tout de suite la parole en entendant de tels propos très élogieux sur la race du tiers état :

« En voici un bel exposé. Je crois reconnaître que mon régisseur est bien averti des choses humanistes, comme mon cher ami Voltaire. Je puis vous dire qu'à Paris les lettres de cachet permettent l'embalement immédiat des protagonistes de ce genre. Rassurez-vous, nous sommes entre nous et rien ne sortira de ce dîner. »

Le curé prend la parole et défend Antoine Pellier au sujet des propos voltairiens.

« Monseigneur, le duc, je puis vous indiquer avec la plus grande prudence de vous écarter des pensées de monsieur Voltaire. J'ai pu lire quelques ouvrages de ses mains et pas une once de vérité ne transparait. Ces pensées sont guidées plus par la malice que pour le bien commun de l'homme et